

STRATÉGIES ET OBJECTIFS POUR LES ACTIVITÉS LIÉES AUX FEMMES EN GÉNIE

Contexte

Lors de sa réunion de mai 2011, le conseil d'Ingénieurs Canada a accepté les recommandations formulées par le Groupe de travail sur les femmes en génie. Ainsi, le Groupe de travail a été dissout, un plan d'action a été approuvé, et le Comité sur les femmes en génie a été créé pour superviser les activités d'Ingénieurs Canada dans le dossier des femmes en génie.

Le plan d'action qui a été élaboré fournit des recommandations sur les activités pertinentes à entreprendre pour mettre en œuvre les stratégies approuvées par le conseil dans ce dossier. Les activités Femmes en génie porteront donc sur l'un des sept aspects du focus stratégique :

STRATÉGIE	OBJECTIF
1. Poursuivre les efforts pour que l'offre d'ingénieurs titulaires de permis réponde aux besoins du marché canadien.	Atteindre, d'ici 2030, un taux national de 30 p. cent d'ingénieures titulaires de permis.
2. Rehausser le profil et améliorer l'image de la profession.	Accroître la visibilité de la profession d'ingénieur; faire connaître les possibilités de carrière; mettre l'accent sur les éléments sociaux et environnementaux du génie.
3. Démontrer l'importance de la diversité dans la formation en génie et en milieu de travail.	Promouvoir la valeur de la diversité des genres pour une entreprise; cerner et faire connaître les obstacles communs à surmonter.
4. Aider à mieux préparer les ingénieurs à un marché du travail diversifié.	Développer, publiciser et améliorer l'accès aux programmes de formation en génie.
5. Collaborer avec l'industrie pour établir des méthodes visant à améliorer le maintien des ingénieures au sein de la profession et la diversité en général.	Faire connaître les méthodes efficaces; promouvoir les organisations qui encouragent une main-d'œuvre diversifiée.
6. Explorer comment rendre le programme de formation en génie et sa prestation plus attrayants pour une plus grande variété d'étudiants et pour les femmes en particulier.	Encourager une plus grande souplesse dans la prestation des programmes d'études en génie; attirer une plus grande diversité d'étudiants dans les programmes de génie.
7. Favoriser le partage d'information sur les programmes de mentorat et faire connaître le rôle important des mentors pour attirer et retenir les femmes dans la profession.	Offrir de l'aide pour les programmes de mentorat et en encourager l'utilisation; favoriser la reconnaissance publique des modèles de rôle et des réalisations en génie.

